

**C O N S E I L   D'ADMINISTRATION  
DE LA RÉGIE DES EAUX ET DE L'ASSAINISSEMENT  
DE TOURTOUR  
(R.E.A.T)**

**SÉANCE DU 11 SEPTEMBRE 2013  
À 11 H 00  
ORDRE DU JOUR**

- Approbation du compte rendu de la séance du 1<sup>er</sup> août 2013.
  
- 1. Tarif de l'eau
- 2. Décision modificative
- 3. Affaires diverses

Informations

Mise en place des facturations 2014 et 2015.

L'an deux mil treize, le onze septembre, à onze heures, le conseil d'Administration de la Régie des Eaux et de l'Assainissement de TOURTOUR s'est réuni en Mairie - salle du conseil municipal -, en présence de Madame Patricia COSTE, qui préside la séance du Conseil d'Administration.

Étaient présents :

Mesdames Patricia COSTE, Dominique CANDELE et Monsieur Christian REVELLI.  
Monsieur Pierre JUGY, Maire, en tant que membre consultatif.

Était absente non excusée

Madame Dominique DELEBARRE

Secrétaire de séance : Madame Dominique CANDELE

Madame Patricia COSTE sollicite le Conseil d'Administration afin d'approuver l'ordre du jour tel que présenté.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve l'ordre du jour tel que présenté.

### APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 1<sup>ER</sup> AOÛT 2013

Madame la Présidente soumet à l'approbation des membres du Conseil d'Administration le compte rendu de la séance du 1<sup>er</sup> août 2013.

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le compte rendu de la séance du 1<sup>ER</sup> Août 2013.

### 1 - TARIF DE L'EAU

Madame la Présidente fait part au conseil d'administration que le contrat avec la Mairie de SALERNES concernant l'abonnement annuel facturé par la SEERC fait l'objet chaque année d'une revalorisation indiciaire ainsi qu'il suit :

	Tarif 2012H.T.	Tarif 2013 H.T.
Abonnement annuel	10 000.00 €	10 361.72 €
Traitement eau usée	0.42 €/m3	0.4352 €/m3

Ces hausses seront appliquées sur la facturation 2013.

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve les nouveaux tarifs 2013.

### 2 - DÉCISION MODIFICATIVE

Madame la Présidente informe le conseil d'administration qu'il conviendrait d'effectuer une décision modificative au niveau des chapitres suivants :

#### DÉPENSES

##### CHAPITRE 11

- Article 6061	600.00
- Article 6063	500.00
- Article 615	1 000.00
- Article 6378	3 220.00
- Article 66111	- 0.01

## RECETTES

### CHAPITRE 70

= Article 701241

5 319.99

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité

✚ **APPROUVE** la décision modificative telle qu'énoncée ci-dessus.

### Informations

Madame la Présidente informe le conseil municipal qu'afin d'éviter les problèmes sur la facturation de l'eau au niveau des prélèvements mensuels, il faut impérativement que l'échéancier de l'année précédente y compris la facture de solde soit clôturé, donc réglé, avant de lancer un nouvel échéancier.

Pour l'année 2013 la facture de solde étant éditée en janvier 2014 (période du 01/01/2013 au 31/08/2013) le nouvel échéancier ne pourra être mis en place qu'en Février 2014 pour la facturation 2014, à savoir :

### FACTURATION 2014 (échéance calculée sur 2013)

1 <sup>ière</sup> échéance	Février 2014
2 <sup>ième</sup> échéance	Mars 2014
3 <sup>ième</sup> échéance	Avril 2014
4 <sup>ième</sup> échéance	Mai 2014
5 <sup>ième</sup> échéance	Juin 2014
6 <sup>ième</sup> échéance	Juillet 2014
7 <sup>ième</sup> échéance	Août 2014

Relevé fin août 2014 pour sortie des factures de solde au plus tard 2<sup>ème</sup> semaine de septembre (période du 01/09/2013 au 30/08/2014)

### FACTURATION 2015 (échéance calculée sur 2014)

1 <sup>ière</sup> échéance	Novembre 2014
2 <sup>ième</sup> échéance	Décembre 2014
3 <sup>ième</sup> échéance	Janvier 2015
4 <sup>ième</sup> échéance	Février 2015
5 <sup>ième</sup> échéance	Mars 2015
6 <sup>ième</sup> échéance	Avril 2015
7 <sup>ième</sup> échéance	Mai 2015
8 <sup>ième</sup> échéance	Juin 2015
9 <sup>ième</sup> échéance	Juillet 2015

Clôture de la séance à 12 H 00.